

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Arrêté du 24 août 2026

fixant la composition du jury du concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1065 du 18 septembre 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable,

Vu les arrêtés du 12 décembre 2012 fixant la nature et le programme des épreuves des concours professionnels de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres,

Vu l'arrêté du 21 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites et orales au concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialité administration générale,

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites et orales au concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialité contrôle des transports terrestres,

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury national des concours professionnels de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres, au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Président :

M. David BÉRINQUE, ingénieur général des ponts, eaux et forêts.

Membres :

Madame Varianne ANG-POUPON, attachée principale d'administration de l'État,
Madame Katia BOIRON, attachée d'administration de l'État,
Monsieur William HANRIO, attaché d'administration de l'État,
Monsieur Gilles LECLERC, attaché principal d'administration de l'État.

Article 2

En cas d'empêchement du président, M. Gilles LECLERC assurera la présidence du jury.

Article 3

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 24 août 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité
et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation,

L'adjointe à la cheffe du bureau des recrutements par concours ,

Signé le 2026.08.24

Hajja RABIA